

Règlement



Art. 1 INSCRIPTIONS

A la remise des dossards sera **obligatoire consigner** une photocopie du certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course.

les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} juillet 2011

46k 20 € jusqu'au 30 septembre, à partir du 1^{er} octobre au 20 octobre 30 €

21k 15€ jusqu'au 30 septembre, à partir du 1^{er} octobre au 20 octobre 25 €

Max 700 inscrits

Art. 2 SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

Sur le parcours seront present benevoles et personel du Secours Alpin toujours en contact avec la zone de de part/arrivée. A l'arrivée sera present une ambulance. Le long du parcours seront effectués des controles du materiel obligatoire : manque de materiel = penalisation (15') pour chaque materiel manquant.

On demande la capacité de s'orienter et de se gerer en montagne aussi avec mauvais conditions climatiques.

Art. 3 RESPECT DE LA NATURE

Jamais jeter rien au sol

Respecter la faune et la flore

Ne pas couper les sentiers car cela provoque une érosion dommageable du site

Privilégier, pour soi et pour ses accompagnants, l'utilisation des transports en commun ou du co-voiturage

Le trailer qui sera surpris à jeter les dechets le long du parcours sera disqualifié.

Art. 4 METEO

En cas de phénomènes météorologiques importants, l'organisation se réserve également le droit d'apporter des modifications de dernière minute du parcours afin d'éliminer tous les dangers ou les conditions de graves difficultés pour les participants. Toute modification sera communiquée aux participants et rapportées par les bénévoles.

Art. 5 MATERIEL OBLIGATOIRE

Pour tous les athlètes (46k et 21 k)

Il est obligatoire:

. Reserve d'eau minimum 500 ml

Dossard bien visible

Coupe vent

Couverture de survie (seulement 46k)

Il est conseillé:

Portable avec numero de l'organisation 00393398534127

Reserve alimentaire

Gobelet (aux ravitos il n'y aura **pas des gobelets**, pour reduire les dechets, ecotasse indispensable)

Batons autorisées

Art. 6 TEMPS MAXIMUM AUTORISE ET BARRIERES HORAIRES

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à :

46K : 8 heures 21K : 4 heures

Les heures limites de départ (barrières horaires) seront les suivantes:

Bocchetto Sessera (km 13,8 temps max 2h45'), Bocchetto Sessera (km 28,9 temps max 5h15'),

Locato – ravito (km 38 temps max 6h30')

Art. 7 RAVITOS

46km: Bocchetto Sessera (13,8km), Campeggio Verde (21km), Bocchetto Sessera (28,9km), Selle di Pratetto (32km), Locato Sup. (38km), Selve Marcone (40,8km).

21km: Selle di Pratetto (7km), Locato Sup. (12,9km), Selve Marcone (15,7km).

Tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera disqualifié.

Art. 8 DROITS A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Art. 9 DECLARATION DE RESPONSABILITE

La participation entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

En s'inscrivant, les participants dégagent les organisateurs de toute responsabilité, tant civile que pénale, pour les dommages aux personnes et /ou matériels.